

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Solmectin^{MC} à verser pour bovins

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit :	Solmectin ^{MC} à verser pour bovins
ID du produit :	SOL-IVP5, SOL-IVP10, SOL-IVP20
Numéro de DIN :	02248033
No de CAS :	Mélange, consulter la Section 3
Produit chimique présent :	Consulter la Section 3
Identification de la société :	Alberta Veterinary Laboratories Ltée 7226- 107th Avenue South East Calgary, Alberta Canada T2C 5N6 www.avelabs.com
Pour information, composez :	403 456-2245
En cas d'urgence, composez :	613 996-6666 (CANUTEC) 1 800 463-5060 OU 418 656-8090 (Centre antipoison)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Survol des situations d'urgences

LIQUIDE ET VAPEUR INFLAMMABLES : La vapeur est plus lourde que l'air et elle peut se propager sur de longues distances. L'allumage à distance et le retour de flamme sont possibles. Lors d'un incendie, il peut y avoir des émanations et de la fumée toxiques ou irritantes. Il s'agit d'un dépressur léger du système nerveux central. Une concentration en vapeur risque de causer des maux de tête, de la nausée, des étourdissements, un manque de coordination et de la confusion. Une exposition prolongée risque de mener à de l'inconscience ou un décès. Risque d'irriter les voies respiratoires. **IRRITANT POUR LES YEUX.** Cause de l'irritation aux yeux. **DANGERS POSSIBLES POUR LA REPRODUCTION** – peut avoir des effets nocifs sur le fœtus, d'après des observations sur des animaux de laboratoire. Danger à l'aspiration. Avaler ou vomir le liquide risque de provoquer une aspiration (respiration) dans les poumons.

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ (pour en savoir plus, consultez la Section 11)

Principale(s) voie(s) d'entrée : Peau, yeux, ingestion et inhalation

Effets à une exposition courte (aigu) ou prolongée (chronique) :

Inhalation : Risque de causer une dépression au système nerveux central (SNC). Peut provoquer des maux de tête, de la nausée, des étourdissements, un manque de coordination et de la confusion. Une exposition prolongée risque de mener à de l'inconscience ou un décès. Risque d'irriter les voies respiratoires.

Peau : Peut causer une irritation légère
Yeux : Irritant moyen à sévère pour les yeux
Ingestion : L'ingestion d'une grande quantité de ce produit peut être nocive. Risque d'aspiration. Avaler ou vomir le liquide risque de provoquer une aspiration (respiration) dans les poumons.

3. COMPOSITION CHIMIQUE ET INGRÉDIENTS DANGEREUX

N° de CAS	Ingrédient dangereux	% (poids)	DL ₅₀ (voie, espèce)	LC ₅₀ (espèces)
69-52-3	Ivermectin	0,5	25 mg/kg (oral, souris) 50 mg/kg (oral, rat) >660 mg/kg (dermique, rat)	Non disponible
67-63-0	Alcool isopropylique (isopropanol)	60 - 100	5840 mg/kg (oral, rat femelle)	17 000 ppm 4 heures (rat)

4. PREMIERS SOINS

Inhalation : Retirer la source de contamination ou amener la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Obtenir immédiatement une aide médicale.

Contact avec la peau : Rincer la région contaminée avec un jet doux d'eau courante tiède, pendant au moins 5 minutes ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de produits chimiques. Sous l'eau courante, retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, demander les conseils d'un professionnel de la santé. Jeter ou décontaminer entièrement les vêtements avant de les porter à nouveau.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'œil ou les yeux avec un jet doux d'eau courante tiède pendant au moins 20 minutes ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de produits chimiques en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir immédiatement une aide médicale.

Ingestion : NE JAMAIS donner de substance par la bouche si la personne perd rapidement conscience, est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS FAIRE VOMIR. Faire boire deux verres d'eau à la victime. Si des vomissements surviennent naturellement, placez la victime inclinée vers l'avant pour réduire les risques d'aspiration. Répéter l'administration d'eau. Obtenir immédiatement une aide médicale.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Risque d'incendie/conditions d'inflammabilité : Liquide inflammable. Peut facilement former un mélange explosif à température ambiante. La vapeur est plus lourde que l'air et elle peut se propager sur de longues distances. Vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme vers une fuite ou un contenant ouvert. L'allumage à distance et le retour de flamme sont possibles.

Point d'éclair (méthode) : °C (57,2 °F) (vase clos)

Limite d'inflammabilité inf. (% par volume) : Sans objet

Limite d'inflammabilité sup. (% par volume) : Sans objet

Sensibilité aux chocs :

Probablement insensible. Matériel stable.

Sensibilité à la décharge statique :

Le produit n'accumule pas la charge statique, car il ne possède pas une bonne conductivité électrique. Le mélange des vapeurs avec l'air à une concentration inflammable peut prendre feu au moyen d'une décharge statique d'une énergie suffisante.

Température d'auto-inflammation :

~399 °C (750 °F)

Moyens d'extinction adéquats :

Dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse adéquate, nébulisation d'eau.

Procédures et équipement particuliers contre les incendies :

Pendant l'incendie, il peut y avoir de la fumée et des émanations irritantes et toxiques. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les espaces restreints causant un risque de toxicité et d'inflammabilité. Un appareil de protection respiratoire autonome doit être porté par les pompiers pour les protéger contre les produits toxiques libérés pendant la combustion. Les contenants fermés risquent d'exploser en raison de la pression qui s'accumule à la chaleur. Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et éviter une explosion. Produits dangereux générés par combustion : Oxyde de carbone et autres gaz irritants qui peut comprendre de l'alcool et autres éléments non brûlés.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles :

INFLAMMABLE. Limiter l'accès au secteur jusqu'à la fin du nettoyage effectué par le personnel formé seulement. Retirer toute source d'allumage. Retirer et isoler tout matériel inflammable et combustible. Porter l'équipement de protection personnelle approprié (voir section 8). Aérer le secteur.

Intervention et nettoyage du déversement : Arrêter le déversement, si possible. Garder les

matières inflammables éloignées du produit déversé. Éviter que le matériel entre dans la circulation d'eau, les égouts ou tout endroit confiné.

PETIT DÉVERSEMENT :

Saturer le déversement avec un produit absorbant qui ne réagit pas avec le produit chimique déversé. Placer le produit dans des contenants adéquats, couverts et étiquetés. Rincer le secteur avec de l'eau.

DÉVERSEMENT MAJEUR :

Limiter le déversement avec de la terre, du sable ou un produit absorbant qui ne réagit pas avec le produit chimique déversé. Retirer le liquide au moyen de pompes ou d'aspirateurs antidéflagrants. Placer dans des contenants

Précautions environnementales : adéquats, couverts et étiquetés. Contacter le service des incendies et d'urgence, ainsi que le fournisseur pour demander conseil. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes risques que le produit déversé. En cas de déversements majeurs, il faut aviser les autorités gouvernementales, de santé et sécurité au travail et de l'environnement. Limiter le déversement et éviter que le produit entre dans les conduites d'eau ou les égouts. Éliminer le produit conformément à la réglementation municipale, provinciale et fédérale.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Procédures pour une manutention sécuritaire : INFLAMMABLE, DANGER POSSIBLE POUR LA REPRODUCTION et IRRITANT POUR LES YEUX. Avant la manutention, il est important que les dispositifs de contrôle d'ingénierie soient fonctionnels et que les exigences en matière d'équipement de protection et les mesures d'hygiène personnelles soient suivies. Les gens qui travaillent avec ces produits chimiques devraient être formés adéquatement pour ces risques et un usage sécuritaire. Fixer tous les réservoirs, les dispositifs de transfert, les tuyaux et les conduites. Ne pas utiliser près des postes de soudure, des flammes ou des surfaces chaudes. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Éviter de vaporiser et de nébuliser. Inspecter les contenants pour en détecter les fuites avant de les manipuler. Ne jamais retourner du matériel contaminé dans son contenant original. Étiqueter les contenants de façon adéquate. Garder le contenant fermé entre les utilisations. Considérer les contenants vides avec résidus comme étant dangereux. Ne pas utiliser avec des matériaux incompatibles comme des agents oxydants forts.

Exigences d'entreposage : Conserver dans un endroit frais, bien ventilé, à l'abri des rayons directs du soleil et loin des sources d'allumage. Garder dans un entrepôt sans source d'allumage. Conserver loin du matériel incompatible comme les agents oxydants. Si conservé à moins de 0 °C (32 °F), ce produit peut avoir une apparence nébuleuse. Reporter à température ambiante redonne au produit son apparence habituelle sans nuire son efficacité. Inspecter les contenants reçus pour s'assurer d'un étiquetage adéquat et de l'absence de dommage. Conserver dans un contenant étiqueté adéquat. Garder le contenant bien fermé. Les contenants vides risquent de contenir des résidus dangereux. Garder le contenant fermé. Sceller et enfouir les contenants de métal dans la zone d'entreposage. Avoir un agent absorbant pour les fuites et les déversements à porter de main. Les entrepôts devraient être à l'épreuve du feu. Pour les grands entrepôts, utiliser un système de ventilation avec mise en terre et sans étincelle, de l'équipement sans déflagration et des systèmes électriques indépendants sécuritaires. L'entrepôt doit être

clairement identifié, être sans activité de construction et être accessible seulement aux personnes entraînées adéquatement. Inspecter régulièrement la zone pour y détecter les dommages et les déversements. Avoir les extincteurs adéquats et l'équipement pour nettoyer les fuites dans l'entrepôt ou à proximité.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ingénierie :	Le système d'évacuation est recommandé pour maintenir une concentration en contaminant sous le seuil d'exposition.
Protection respiratoire :	Une protection respiratoire est requise si la concentration est supérieure à la limite d'exposition. Utiliser un appareil de respiration approuvé par NIOSH lorsque le seuil d'exposition est inconnu.
Équipement de protection	Des gants de protection imperméables contre les produits chimiques, des bottes, un tablier et des gantelets protègent contre un, contact prolongé ou répété avec la peau. Porter des lunettes protectrices contre les produits chimiques ou, lorsque les éclaboussures sont possibles, une combinaison avec écran facial. Mettre en place des postes de lavage oculaire, des douches d'urgence avec irrigation rapide, ainsi qu'une aire de lavage dans l'espace de travail. Séparer les vêtements de travail contaminés des vêtements de ville. Procéder à la lessive avant de réutiliser les vêtements.
Commentaires :	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les gouttelettes nébulisées. Ne jamais manger, boire ou fumer dans l'aire de travail. Adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle avant d'utiliser ce matériel.

9. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET PROPRIÉTÉS CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur :	Liquide bleu avec une odeur d'alcool
Seuil d'odeur :	Non disponible
pH :	Non disponible
Point d'ébullition :	Non disponible
Point de fusion et de congélation :	Non disponible
Pression de la vapeur :	33,1 mm Hg à 20 °C (pour isopropanol)
Solubilité dans l'eau :	Complète
Coefficient de répartition huile/eau :	Non disponible
Densité (eau=1, à 4 °C) :	0,786 à 20 °C
Densité de la vapeur :	Plus lourd que l'air
Taux d'évaporation :	~1,5 (acétate de butyle =1)
% de volatilité par volume :	Non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité :	Stable à température ambiante ou dans des conditions de manipulation et d'entreposage normales.
----------------------------------	---

Polymérisation : Il ne se produit aucune polymérisation dangereuse.
Conditions à éviter : Éviter les AGENTS OXYDANTS FORTS, LES ACIDES FORTS, L'ALUMINIUM et garder éloigné des sources d'allumages.
Matériaux à éviter : Éviter les AGENTS OXYDANTS FORTS, LES ACIDES FORTS, L'ALUMINIUM
Produits dangereux lors de la décomposition : Peroxydes instables

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition :

Ingrédient		PEL - OSHA	PEL - OSHA	TLV - ACGIH	TLV - ACGIH	Autres limites d'exposition
	TWA	STEL	TWA	TWA	STEL	STEL
Ivermectin		Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Alcool isopropylique		400 ppm	500 ppm	400 ppm	500 ppm	Non disponible

Pour en savoir plus, consulter la section 3.

Cancérogénicité : Aucun ingrédient dans les listes des éléments cancérigènes de CIRC, ACGIH, NTP et OSHA.

Tératogénicité, mutagénicité, autres effets sur la reproduction :

DANGERS POSSIBLES POUR LA REPRODUCTION – peut avoir des effets nocifs sur le fœtus, d'après des observations sur des animaux de laboratoire.

Sensibilité de la peau : Non disponible

Sensibilité de l'appareil respiratoire : Non disponible

Matériel synergique : L'alcool isopropylique peut amplifier la toxicité du tétrachlorure de carbone du 1,1,2- trichloréthane, du chloroforme, du trichloréthylène, et de la diméthylnitrosamine.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Effets environnementaux : Non disponible

Importantes caractéristiques environnementales : Non disponible

Toxicité aquatique : N'est pas disponible pour ce produit. Ivermectin est nocif pour la vie aquatique.

13. ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Conditions de manutention et d'entreposage pour l'élimination : Entreposer le matériel en vue de l'élimination tel qu'indiqué dans la section 7.

Méthode d'élimination : Revoir les exigences fédérales, provinciales et municipales avant l'élimination.

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Transformation des matières dangereuses (TMD) :

Description pour le transport : Ce produit est régi par le règlement sur les matières dangereuses (RMD).

Désignation exacte pour l'expédition : Solmectin^{MC} à verser pour bovins

Classe : 3

Numéro d'identification : UN1219 (alcool isopropylique)

Groupe d'emballage : II

Cas particuliers : Ce produit peut être transporté selon la section 1.17 du RMD en QUANTITÉ LIMITÉE, lorsque les contenants internes n'excèdent pas 1 L.

15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Au Canada

Information sur le SIMDUT : Le produit est réglementé par la Loi sur les aliments et drogues, il est exempt du règlement sur les produits contrôlés.

Système d'identification des matières dangereuses (HMIS) :

Santé : 1; Inflammabilité : 3; Réactivité : 0

Protection personnelle : Section 8

Risque : 0 Minime; 1 Léger 2; Modéré; 3 Sérieux; 4 Grave

National Fire Protection Association (NFPA) : Santé : 1; Inflammabilité : 3; Réactivité : 0

Protection personnelle : Section 8

Cote de la NFPA :

Santé : 1; Inflammabilité : 3; Réactivité : 0

Protection personnelle : Section 8

Risque : 0 Minime; 1 Léger 2; Modéré; 3 Sérieux; 4 Grave

16. AUTRE INFORMATION

Les renseignements ci-dessus sont, à notre connaissance, justes et représentent les meilleurs renseignements que nous possédons pour le moment. Toutefois, nous ne garantissons aucune commercialité ou autre garantie, décrite ou sous-entendue, conformément à ces renseignements et nous ne sommes aucunement responsables des conséquences de son utilisation. Les utilisateurs devraient procéder à leurs propres recherches de façon à établir si le produit est adéquat pour l'utilisation prévue du produit. En aucun cas, Solvet n'est tenue responsable des éventuels réclamations, pertes ou dommages de tiers, de la perte de bénéfices ou de tout dommage spécial, indirect, accidentel, immatériel ou exemplaire, quelle que soit sa cause, même si Solvet a été avertie de la possibilité de tels dommages.

Ce produit a été classé conformément aux critères relatifs aux substances dangereuses du règlement sur les produits contrôlés (HPR) et la FDS contient tous les renseignements requis par le HPR.

Date de révision : 2022-03-16